

# L'Écho du Griffon

4

JOURNAL D'INFORMATION  
MUNICIPAL QUADRIMESTRIEL  
DE CLARENSAC - OCTOBRE 2021  
[www.clarensac.fr](http://www.clarensac.fr)

**Le mot des adjoints**  
**Les violences**  
**sexistes et sexuelles,**  
**c'est quoi ? p10**

**Le mot des assos**  
**GPE : la constitution**  
**d'un nouveau bureau.**  
**p20**

**Clarensac à l'honneur**  
**UnaVita, leur pari : com-**  
**poser un burger avec des**  
**produits locaux. p22**



*Clarensac*  
EN VAUNAGE



# > Le mot de la rédaction

Chères Clarensacoises, Chers Clarensacois,

Ce nouveau numéro de L'Écho du Griffon se présente à vous avec une nouvelle rubrique, que nous essaierons de pérenniser dans les mois à venir : Clarensac à l'Honneur. L'objectif est simple et vise à mettre en avant les Clarensacoises et Clarensacois s'étant particulièrement illustrés dans un domaine. Pour cette première fois, nous avons le plaisir de vous présenter les restaurateurs d'Una Vita et leur burger local.

Nous restons toujours à votre écoute concernant ce journal et les différentes informations que vous souhaitez y trouver. Aussi, que vous ayez l'envie de nous proposer une nouvelle rubrique, un article sur le village, que vous souhaitiez nous faire découvrir des artistes clarensacois ou nous faire part de toute autre remarque, vous pouvez nous contacter par mail à [lechodugriffon@mairie-clarensac.fr](mailto:lechodugriffon@mairie-clarensac.fr) ou par courrier adressé à L'Écho du Griffon et déposé en Mairie.

Très bientôt, les numéros de L'Écho du Griffon, qui paraissent tous les quatre mois, seront complétés par un format plus petit et présentant les événements à venir : Le Petit Écho du Griffon. Ce dernier paraîtra systématiquement deux mois après la publication de son grand frère.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et une bonne découverte !

Jullien Pacioni  
Chargé de la communication

- Directeur de publication : Patrick Gervais
- Rédacteur en chef : Jullien Pacioni
- Rédaction : Patrick Gervais, Hélène Lecoq, Michel Hamard, Séverine Boisset, Olivier Chapel, Viviane Bonami, André Olivé, Rose-Marie Krawczyk, Erick Vallon, Luc Ponsy
- Conception : PepperWeb (Clarensac) [www.pepper-web.com](http://www.pepper-web.com)
- Impression : Une Comm'Unik (Caveirac)
- Tiré à 1850 exemplaires



## L'Écho du Griffon

Suivez toute l'actualité de votre commune sur :  
[www.clarensac.fr](http://www.clarensac.fr)



### PROCHAINE PARUTION

La prochaine parution du Journal est prévue en février. Associations, faites-nous parvenir vos textes et informations avant le 15 décembre 2021 impérativement ([lechodugriffon@mairie-clarensac.fr](mailto:lechodugriffon@mairie-clarensac.fr)).

## SOMMAIRE

### 02 Le mot de la Rédaction

### 03 Le mot du Maire

### 04 Vie municipale

- Le mot des adjoints...
- Les infos municipales...
- Le mot de l'opposition...

### 16 Notre village

- Le mot des assos...
- Un peu d'histoire... Le premier beffroi

### 22 Clarensac à l'honneur

- Restaurant UnaVita

### 22 Autour de nous

- En Vaunage...
- Nîmes Métropole...

### 23 État civil

### 24 Numéros Utiles





# Le mot du Maire



Mesdames et Messieurs, chers Clarensacois,

La période estivale est terminée et chacun a dû reprendre ses activités quotidiennes. Le mois de septembre symbolise la traditionnelle rentrée scolaire, les enfants Clarensacois ont en effet repris le chemin des classes et de la cour de récréation pour leur plus grand bonheur afin d'entamer une nouvelle année scolaire. L'école élémentaire n'a pas fait l'objet de fermeture de classe. Nous souhaitons la bienvenue à Mme Loiseau, nouvelle directrice de l'école maternelle. Le protocole sanitaire édicté par le Ministère de l'Éducation nationale est toujours en vigueur et nous devons l'appliquer. Nous espérons tout de même que l'année scolaire 2021-2022 se déroulera sous de meilleurs auspices pour le bien-être des enfants, des enseignants et du personnel fréquentant nos écoles. La commune a mis en œuvre tous les moyens humains et matériels pour accueillir les élèves dans de bonnes conditions.

Le début de notre mandat a principalement consisté à réaliser les travaux commandés par la précédente municipalité et qui n'avaient pas été terminés, voire même pas commencés. C'est ainsi que la livraison de la nouvelle cantine scolaire vient d'être réalisée, que les réfections du chemin du Rhône vert et du chemin des Dérons ont été finalisées, de même que la réhabilitation de la nouvelle crèche. Ces chantiers sont entièrement financés par les budgets 2021 et 2022 de notre mandat.

De nombreux autres chantiers et travaux ont vu le jour afin d'améliorer le cadre de vie de nos concitoyens. Les plus visibles sont la rénovation énergétique de l'ancien groupe scolaire et la rénovation du Griffon, deux lieux chargés d'histoire de notre commune. N'oublions pas dans cette énumération non exhaustive la rénovation de la route de Langlade en partenariat avec le département et Nîmes-Métropole (rodage des racines de platanes, plantation d'arbustes, recâblage des réseaux d'eau potable). L'amplification de l'entretien des fossés, l'entretien des groupes scolaires (informatique, parc à vélos, sécurité, entretien accrus des bâtiments), le rallongement du skate-park sont autant d'actions menées par notre équipe. Beaucoup d'autres sont à venir, en parfaite cohérence avec notre programme.

La situation sanitaire a perturbé l'organisation des festivités estivales. Nous avons pu voir malgré tout se dérouler la fête de la musique dans les arènes, un marché nocturne du terroir, le feu d'artifice du 14 juillet, un relâché d'oiseaux et un cinéma en plein air. L'annulation de la fête votive a démontré toutes les difficultés organisationnelles d'un tel événement dans notre commune. Des réunions avec les représentants des parties prenantes (population et comité d'animation) ont été organisées afin d'envisager la pérennité de fêtes traditionnelles. Des initiatives seront prises, notamment la création d'un comité des fêtes et éventuellement celle d'une commission extra communale.

La saison associative redémarre également. Les associations ont fait leur rentrée et étaient présentes en nombre au forum organisé le 12 septembre, pour présenter leurs activités. Merci à elles, aux bénévoles et aux élus pour ce grand moment de partage et de convivialité dont nous avons tant besoin dans ces jours incertains. Soyons les artisans du bien vivre ensemble dans notre beau village. Je compte sur la sagesse de chacun pour donner ce message de fraternité et de solidarité dont nous avons tous besoin.

Je vous souhaite à tous une excellente rentrée.

Avec tout mon dévouement,  
**Patrick Gervais**



# Le mot des adjoints



**HÉLÈNE LECOQ**  
**SERVICES AUX HABITANTS**  
**ET PERSONNEL**

## **46 AGENTS TERRITORIAUX AU 01/09/21 A VOTRE SERVICE**

La Directrice Générale des Services manage les chefs de service sous la dépendance hiérarchique du maire. Le nombre d'agents par service, y compris le chef, est de : 23 à l'Enfance Jeunesse, 12 au Technique, 4 à la Police Municipale et 6 à l'Administratif (2 Accueil, 2 Urbanisme, 1 Comptabilité, 1 Ressources Humaines et secrétariat du maire).

3 animateurs ont renforcé les équipes, cet été, au Centre de Loisirs et au Service Jeunesse.

4 agents sont en disponibilité : 3 au Service Technique et 1 au Service Enfance jeunesse. Certains ont créé une entreprise, d'autres sont salariés dans une entreprise. Un agent qui avait pris ce type de congés a choisi en début d'année de réintégrer son poste.

Depuis le 1er juin, 6 travailleurs d'un ESAT s'occupent des espaces verts, un jour par semaine, en complément des agents du service technique.

Les ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail) sont des établissements médico-sociaux qui ont pour objectif l'insertion sociale et professionnelle des adultes handicapés.

## **RECHERCHE D'AGENTS EN CDD POUR LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE**

Des agents en CDD (Contrat à Durée Déterminée) sont recherchés tout au long de l'année pour effectuer des missions d'animation, ou des remplacements d'agents absents en ménage ou en animation. Ces contrats sont à temps complet ou non complet (ex : 8

à 12h par semaine pour un travail à la cantine).

Les demandes, avec lettre et CV, sont à adresser à la mairie, à l'attention de la DGS. Vous pouvez postuler avec diplôme (BAFA, CAP Petite Enfance) ou sans suivant les postes.

## **La mairie offre, plusieurs Services aux familles :**

- « Ecoles », durant le temps scolaire et péri-scolaire (accueil + cantine) : appui aux professeurs en Maternelle, animation et ménage pour les 2 Ecoles Maternelle et Élémentaire.
- « Centre de Loisirs » (3 -11 ans) les mercredi et durant les congés scolaires,
- « Jeunesse » (12-17 ans) durant une partie des congés scolaires.

Le chef de service doit remplacer, le plus souvent en urgence, les agents absents afin de s'adapter au nombre d'enfants et de jeunes accueillis.

## **HORAIRES DU SERVICE TECHNIQUE**

Les horaires habituels de la quasi totalité des agents du Service Technique sont de 7h45 à 12h et de 13h30 à 16h15. 2 agents ont un horaire décalé et terminent à 17h15 afin de pouvoir répondre aux demandes sur une plage horaire plus large, notamment pour des interventions sur les bâtiments.

Du 21 juin au 27 août, les agents ont adopté les horaires d'été, appréciables durant les périodes de fortes chaleurs ; ainsi dès 6h ils sont au travail, leur pause méridienne est très courte et ils terminent à 13h15. Mais jusqu'à la fin de l'année scolaire, les 2 agents en horaire décalé ont conservé leur horaire habituel.

Fixer ou adapter un horaire, c'est répondre aux besoins des utilisateurs des services tout en tenant compte des attentes des agents.

## **SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

L'assistant prévention de la commune Enrique GARCIA, part à la retraite fin octobre. Son remplaçant Frédéric GUZMAN a suivi un stage sur son rôle.

Des réunions « Santé et Sécurité au Travail » sont prévues, avec tous les agents, en leur présence. Le binôme travaille actuellement au passage de témoin et à la finalisation du document d'évaluation des risques.

La visite prévention annuelle de l'assistant du CDG30 s'est déroulée le 16 septembre 2021, la précédente avait eu lieu en juillet 2020.

La médecine préventive des agents est assurée par le médecin de prévention et les infirmiers du Centre de Gestion du Gard (CDG30).

Examen médical pour chaque agent, au minimum tous les 2 ans (programmes pour la commune en novembre 2021), plan de prévention des Risques Psycho Sociaux (RPS). Les RPS sont caractérisés par les violences exercées à l'encontre d'un ou de plusieurs salariés par une ou des personnes (agent ou usager). Ces agissements (agressions verbales, conflits, brimades, harcèlement moral et/ou sexuel...) peuvent avoir des conséquences graves sur la santé mentale, physique ou sociale des personnes.

La mairie a signé une convention avec le CDG30 pour la mise à disposition d'un psychologue du travail afin de pouvoir le solliciter si besoin. Les rendez-vous peuvent être demandés soit par le médecin de prévention, soit par l'agent.

Un dispositif de « signalement », géré par le centre de gestion, va se mettre en place dans la commune, en application de la loi de la Transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019. Les bénéficiaires de ce dispositif sont les agents municipaux, victimes ou témoins, d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes, qu'ils soient stagiaires, titulaires, contractuels, apprentis, bénévoles, élèves ou étudiants en stage. Les agissements peuvent être vécus sur le lieu de travail, ou détectés seulement (violences conjugales...).

Les agents feront les signalements directement auprès du CDG30 ; ils seront accompagnés et soutenus par

des professionnels.

La mairie, avertie de la situation, devra prendre toute mesure de protection des personnes et assurer le traitement des faits signalés. Les acteurs impliqués dans le traitement de ces signalements sont soumis aux obligations de confidentialité, neutralité et impartialité.

### **RESOLUTION A L'AMIALE DES LITIGES ENTRE MAIRIE ET AGENT**

Des litiges entre la mairie et certains agents, liés à des situations vécues ou démarrées sous la précédente municipalité, sont en cours de traitement. La mairie a décidé de proposer systématiquement une médiation, ou, si l'agent la refuse, une négociation entre avocats, pour un règlement plus rapide et plus serein que ne le serait une démarche judiciaire.

Une médiation est un échange entre 2 parties en conflit, facilitée par un tiers indépendant, neutre et impartial appelé médiateur. Ses objectifs sont de rétablir le dialogue et d'arriver à un accord avec des engagements réciproques pour pouvoir tourner la page.

### **DEPARTS DE 4 AGENTS**

**Départs à la retraite :** Josiane Rougé du Service Enfance et Jeunesse le 30 septembre, et Enrique Garcia du Service Technique le 31 octobre.

Une cérémonie en leur honneur a eu lieu en présence des agents et des élus. Josiane et Enrique doivent être

remerciés et félicités pour les services rendus aux habitants.

C'est un moment important pour eux qui tournent ainsi une page de leur vie ; ils conserveront en mémoire, sans aucun doute, les discours du maire mais aussi les témoignages de leurs collègues sur les années passées ensemble.

Nous ont quitté aussi le 30 septembre : Carine Cadiou, Chef du Service Urbanisme, mutée à la mairie de Garons, après 9 ans à Clarensac, et Sandrine Montialoux, après 10 mois passés à l'Accueil. Nous leur souhaitons une

bonne continuation de leur vie professionnelle. Leur remplacement est en cours.

### **ARCHIVES**

La mairie va demander à l'archiviste du Centre de Gestion du Gard de venir faire un diagnostic et des recommandations (élimination, transfert...).

*Les sujets sont étudiés pour recueil d'avis à la Commission Services et Personnel qui s'est réunie 7 fois au 1er semestre 2021. La plupart doivent être présentés, ensuite, au Conseil pour débat et vote avant décision du maire ; pour d'autres, le maire peut décider.*



**OLIVIER CHAPEL**  
**FINANCES**

### **RESTRUCTURATION DE LA DETTE : UN CHOIX DÉLIBÉRÉ DE NOTRE POLITIQUE MUNICIPALE**

« Dette » aujourd'hui comme « Peste » au Moyen Âge est un mot qui fait peur. Dans nos rencontres familiales on

plaint les particuliers surendettés qui demandent la protection de la Banque De France pour continuer à vivre. On cite, parfois tel parent qui « s'est mis sur le dos » une dette de 200.000 euros sur 25 ans pour compléter l'achat de sa résidence principale. Pensez-vous donc cela fait près de 1000 euros par mois jusqu'à sa retraite ! C'est oublier qu'il se constitue un patrimoine alors qu'auparavant il payait une location de 800 euros « à fonds perdus ».

On évoque la dette de la France, près de 120% du Produit Intérieur Brut excessive, impressionnante en gommant son incidence sur notre économie actuelle, combien d'entreprises et d'emplois n'ont-ils pas été épargnés de la faillite qui les guettait au cours des confinements et de la crise qui les

accompagnait.

Au plan communal, la « Dette » est l'argument majeur de toute opposition pour critiquer la politique de l'équipe en charge des intérêts de la ville. Pourtant, objectivement, la dette est un investissement, un accroissement du patrimoine collectif. En effet, la loi interdit de recourir à l'emprunt pour couvrir des dépenses du fonctionnement courant. L'emprunt est réservé aux achats de biens : photocopieuse pour l'administration, camion pour les ateliers, rénovation des voiries, construction d'une école, d'un gymnase...

Le tableau ci-contre donne la situation des emprunts de Clarensac en l'année 2021. Ces emprunts datent tous de plus de 10 ans, à une période où les élus étaient confrontés à des besoins



| Numéro du contrat de prêt quitté | Numéro de prêt | Score Gissler | Capital restant dû (en EUR) | Capital refinancé (en EUR) | Taux d'intérêt          |
|----------------------------------|----------------|---------------|-----------------------------|----------------------------|-------------------------|
| MIN261375EUR                     | 001            | 1A            | 2 428 986,63                | 2 428 986,63               | Taux fixe de 5,11%      |
| MIN240529EUR                     | 001            | 1A            | 309 561,45                  | 309 561,45                 | Taux fixe de 4,57%      |
| MIN240529EUR                     | 002            | 1A            | 136 682,78                  | 136 682,78                 | Taux fixe de 5,08%      |
| MIN261375EUR                     | 002            | 1A            | 1 981 138,44                | 1 981 138,44               | EURIBOR 03 MOIS + 0,19% |
| <b>TOTAL</b>                     |                |               | <b>4 856 369,30</b>         |                            |                         |

qui résultaient de la « trop » forte expansion de la commune et dans un contexte économique très fluctuant. Il donne leur origine, leur nature, le taux et le reste à rendre à cette année. Comme vous le voyez, 3 emprunts sont à taux fixe élevé, un seul à un taux variable qui est très bas aujourd'hui. Dès le mandat précédent en 2017-2018, le maire et son adjointe aux finances assistées de la Directrice Générale des Services se sont inquiétées d'un remboursement anticipé pour pouvoir bénéficier des nouveaux emprunts à taux réduit en vigueur alors (autour de 1%). Une étude auprès des services financiers de Nîmes-Métropole a conclu que le coût en serait excessif considérant la clause, inhérente à tous les contrats, de pénalité pour remboursement anticipé. Après examen et discussion l'idée a été abandonnée, le bénéfice escompté se révélant trop insuffisant.

Aujourd'hui les conditions financières sont identiques, mais le contexte économique a évolué et loin d'être aussi favorable à une saine gestion des finances, autant en 2017-2018 l'avenir paraissait stable avec une inflation des prix maîtrisée qui assurait des taux bancaires au plus bas, autant aujourd'hui l'incertitude sur l'inflation est grande. La sortie des confinements et la reprise des activités stimulent

la demande avec pour conséquence une tension sur les délais de livraison et les prix. Pour limiter les hausses de prix et contrôler l'économie, les Etats réagissent toujours en augmentant le taux bancaire de base pour toutes les transactions.

Quel sera alors, dans les années futures, le taux d'un emprunt à taux variable ? Une politique de gestion municipale ne peut rester sous la menace d'une évolution chaotique et très défavorable de ses annuités d'emprunt.

De nouveaux contacts ont été établis pour stabiliser les annuités de remboursement et obtenir les taux les plus faibles par la négociation. Plusieurs banques ont été sollicitées : Crédit Mutuel, Crédit Coopératif, Banque Postale, Caisse des Dépôts et sa Filiale la Banque des territoires, Caisse d'Epargne, toutes ont refusé le dossier de restructuration de notre dette. Seule la banque la Société Française d'Investissement Local : SFIL a répondu. Elle acceptait de revoir à la baisse les trois taux fixes: 5,11%, 4,57% et 4,89% en regroupant les sommes restant dues dans un emprunt global, belle économie pour la commune mais avec la condition expresse et impérative de leur adjoindre le quatrième emprunt au taux variable de 0,19% en 2021. La proposition se faisait à un

taux fixe de 1,5%. Et bien sûr en ajoutant la pénalité de remboursement anticipée de 954 00 € euros en 2021.

Comme il s'agit de la reprise d'emprunts antérieurs et non de nouvelles demandes, le taux obtenu n'est pas celui du marché, la banque prend en compte sa perte de revenu provoquée par la baisse des trois taux élevés vers un taux de 1,5% seulement, elle intègre aussi le gain sur le taux variable et la pénalité. Cette dernière était due à la signature des actes, la négociation nous a permis de l'intégrer au capital dû en allongeant la période de 2 années pour la payer.

Tout cela nous amène à un emprunt unique à un taux fixe de 1,5% pendant 22 ans. Au bout du compte, l'annuité nouvelle se monte à 308 206,16 € au lieu de 374 624 €, antérieurement. Ce différentiel donnera une certaine souplesse pour des investissements annuels. Mais le plus important de cette restructuration de la dette en est la maîtrise totale des versements d'annuité pour les prochaines 22 années. Car qui peut nous dire maintenant quelle sera l'évolution à venir de l'inflation mondiale et des taux variables ? La mémoire nous rappelle les déboires des communes déstabilisées et sinistrées par des emprunts à taux variable les fameux emprunts « toxiques » qui provenaient de la politique américaine des « subprimes ».

Nous surveillerons donc avec intérêt le taux d'endettement lié aux recettes de fonctionnement de la commune ainsi que la capacité de désendettement en fonction de l'épargne brute calculée lors du prochain bilan annuel de gestion.

Jean Comtat et Olivier Chapel



**MICHEL HAMARD**  
**CADRE DE VIE - URBANISME**  
**ENVIRONNEMENT - SÉCURITÉ**

### CADRE DE VIE

Vivre à Clarensac et partager un cadre de vie avec les autres habitants engage à respecter certaines règles. La mairie est très souvent (trop ?) interpellée pour traiter et régler des conflits de voisinage. Ces conflits résultent souvent de nuisances sonores occasionnées par des fêtes qui « s'éternisent » dans la nuit et en dehors de toute réglementation. D'autres trouvent leurs origines par des arbres non élagués, des haies non taillées, des murs de

clôture construits sans autorisation. Si la mairie (Maire et Adjoints) peut apporter un apaisement par le rappel de la réglementation et tenir, éventuellement, un rôle de médiateur, il appartient à chacun de faire un effort de communication pour éviter ces conflits. Pour rappel, il est possible de faire appel gratuitement à un conciliateur de justice, extérieur à la mairie (demande à faire à l'accueil de la mairie pour prise de rendez-vous ou directement par l'intéressé).

Pour contribuer à la qualité de la vie, il faut respecter les espaces verts, participer si possible au fleurissement du village, veiller à la gestion des déchets, ramasser les déjections de son animal de compagnie. La cadre de vie s'inscrit également dans la lutte contre les dégradations de l'environnement (voir article par ailleurs).

Compte tenu de l'ampleur de la tâche pour nos agents chargés du nettoyage du village, nous avons signé une convention avec une société (OCEAN) qui effectuera régulièrement le nettoyage de toutes les voiries. Dans les secteurs privés, il appartiendra néanmoins aux habitants de procéder à l'éradication des herbes et l'élagage des arbres. (Protection des câbles électriques et téléphoniques).

Nous allons aménager un espace paysager au centre de notre village (derrière le lotissement ex Authentique, entre rue de la cave coopérative et boulevard de la Dougue). Lieu de rencontre intergénérationnelle, Il sera aménagé en partenariat avec la « Maison Familiale Rural du Grand Mas » d'Uzès tout au long de l'année scolaire, permettant ainsi aux élèves de disposer d'un « outil » pédagogique.

Nous avons fait l'acquisition de bancs publics que nous installerons dans le village et le cimetière.

## URBANISME

La poursuite de la réalisation du PLU (Plan Local d'Urbanisme) s'est poursuivie avec les permanences de l'enquêteur public en juin. Celui-ci a reçu toutes les personnes qui souhaitaient exprimer avis et remarques. Il a remis un premier rapport début juillet à la mairie pour qu'elle apporte des réponses aux différentes remarques et souhaits des habitants. La commission d'urbanisme et les élus de la majorité ont répondu et statué sur chaque point évoqué par ce rapport le 16 juillet. Le commissaire enquêteur a ensuite rédigé son rapport définitif. Les corrections ont été apportées en fonction des avis recueillis.

**Le PLU**, pour son adoption définitive, doit être présenté au conseil municipal au cours du mois d'octobre.

### – Bâtiment de l'ex-école primaire :

Ce bâtiment en cours de rénovation (voir par ailleurs) devrait être terminé fin décembre. Il accueillera la bibliothèque et ludothèque et les salles rénovées retrouveront une occupation pour nos associations (organisation générale à

voir avec les associations selon leurs besoins).

### – Fontaine du Griffé

La réfection de la fontaine du Griffé est programmée au cours de ce dernier quadrimestre et nous souhaitons que la fontaine fonctionne à nouveau le plus rapidement possible.

### – Lotissement Navares (ex Authentique) – Chantier « Un toit pour tous », chemin de saint Roman

Ces deux chantiers ont subi des retards importants, dus pour l'ex authentique à la présence d'un câble haute tension qu'ENEDIS devait déplacer cet été et pour le chemin de Saint Roman à des problèmes financiers (interne au promoteur) soulevés par la difficulté de réalisation du mur de soutènement avec le cimetière. La Mairie a formulé auprès de ces organismes puis auprès de la préfecture son mécontentement, car outre le fait que les logements ne seront pas livrés à temps, pénalisant les futurs locataires, il résulte que la commune est taxée d'une contrainte budgétaire chaque année pour insuffisance de logements sociaux (pour mémoire 47 000 € en 2021). La fin des travaux de ces chantiers ne pourra pas intervenir avant fin 2022 occasionnant, encore, des nuisances supplémentaires aux riverains.

### – Lieux de réunion-rencontres

Le village manque cruellement de salle de réunion, rencontres ou pour les activités des associations. L'ex-cantine scolaire pourra servir de salle pour accueillir gymnastique, yoga, etc., mais elle ne sera vraiment disponible qu'après la fin des travaux du bâtiment de l'ex-école primaire (fin 2021/début 2022). Pour pallier à ce déficit, nous allons pouvoir utiliser quatre algécos qui, regroupés, représentent 60 m<sup>2</sup> de surface et sont climatisés. Ceux-ci sont actuellement en place dans l'espace de stockage des services techniques (Grézas) et nous les déménagerons sur le terrain stabilisé en 2022 avec mise en place d'une ombrière complémentaire permettant aux associations et autres de disposer d'un nouvel espace convivial. Une borne électrique sera installée sur ce même terrain stabilisé (derrière les vestiaires) permettant d'alimenter en énergie les stands lors des manifestations et autres.

## FIBRE

L'installation de la fibre au sein de

notre village s'est poursuivie. Il reste encore quelques quartiers à pourvoir. Des difficultés sont apparues chez certains habitants pour le raccordement. Nous sommes intervenus auprès d'Orange, l'installateur de la fibre, pour trouver des solutions individuelles. Nous regrettons la pose des poteaux (250) mais l'enfouissement du câble ne pouvait pas être réalisé en l'absence de gaines déjà existantes dans les rues. Nous avons fait part à madame la Députée de cet état de fait. Nous sommes conscients que ces innombrables poteaux défigurent le paysage du village. Tous les travaux de rénovation de voirie dans le futur verront les réseaux systématiquement enterrés (ce qui n'était pas fait par le précédent conseil municipal).

*NDR : Nous vous ferons part, lors du prochain Écho du Griffé des futurs projets envisagés en 2022/2023.*

## SECURITE

### – Police municipale

La police municipale a procédé et procède encore à la surveillance des habitations lorsque les propriétaires partent pour plusieurs jours dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances (informations sur notre site internet ou après du poste). Ils se mettent à la disposition de la pharmacie pour porter des médicaments aux personnes dont la mobilité est réduite.

Dans leur emploi du temps, ils programment et effectuent, de manière aléatoire, des patrouilles de nuit dans le village. Ils continueront d'assurer une présence autour des écoles lors de la rentrée et de la sortie des élèves au cours de l'année scolaire 2021/2022.

### – Réseau routier

Le recul du feu rouge, à l'entrée de Clarensac, route de Saint-Côme, interviendra avant la fin de l'année et il sera donné priorité, pour le feu au vert, aux véhicules descendant du village.

La mise en place de radars pédagogiques est également programmée au cours du trimestre.

Il nous est signalé et nous avons constaté dans de nombreux quartiers mais aussi sur les axes principaux une vitesse excessive des véhicules pouvant mettre en danger notamment les piétons. La vitesse de 30 kms/h est notifiée par panneaux. Il serait dommage d'avoir à utiliser un radar de contrôle et de verbaliser au sein de notre village mais peut-être serons-nous obligés de nous y résoudre pour éviter



des drames.

La commune a acheté le hangar de Mme Arjalas, situé au carrefour de la route de Nîmes/route de Langlade/route du collège. Le but est de pouvoir aménager, à terme, ce carrefour pour améliorer la visibilité et le rendre moins accidentogène.

#### – Participation citoyenne :

Ce dispositif est fonctionnel. 19 citoyens de Clarensac se sont inscrits dans cette démarche. D'autres volontaires seraient les bienvenus, notamment ceux habitant vers la zone Nord-Est du village. **Le but de cette démarche est de :**

- Relever tout fait anormal observé sur la voie publique dans son quartier (ex : présence inhabituelle et/ou persistante de véhicules extérieurs),
- Surveiller, avec son accord, le bien d'un voisin absent pour une période donnée,
- Diffuser des conseils préventifs pour lutter contre la délinquance et les dégradations,
- Être à l'écoute des victimes (cambriolage, vol, etc), et des personnes vulnérables (agées ou isolées) de son voisinage.

Il est exclu toute transmission d'informations d'ordre privée. Le référent s'adresse directement à la police municipale ou à la gendarmerie. Il n'intervient pas dans le règlement de conflit ou lors d'un fait répréhensible.

#### ENVIRONNEMENT

Comme nous nous y étions engagés, nous avons poursuivi l'organisation de ramassages de déchets. Deux opérations « Nettoyons la Nature » se sont ainsi déroulées, respectivement en juin (en partenariat avec la Pizzeria du Four) et en septembre (en partenariat avec

les Sangliers du Griffon), permettant le remplissage de plus d'une centaine de sacs poubelles avec des déchets divers (canettes, bouteilles, masques, sacs plastiques, etc).

Nous continuerons la programmation de tels événements et invitons les habitants à ne pas jeter leurs déchets dans la nature, et a signalé à la Mairie, via le dispositif « Signalement Citoyen » de notre site internet, les lieux de dépôts sauvages qui seraient identifiés. Comme l'année dernière, un relâché

d'oiseaux sauvages, tous soignés à l'Hôpital de la Faune sauvage par l'association Goupil Connexion, a eu lieu fin août. Des pigeons, hiboux petit-duc et chouettes hulottes ont pu retrouver le chemin de la liberté, pour le bonheur des petits et des grands, présents en nombre sur le site de l'ancienne décharge.

Comme précédemment annoncé, c'est un événement que nous comptons pérenniser.

Rendez-vous donc l'année prochaine !



**ANDRÉ OLIVÉ**  
VOIRIE ET TRAVAUX

#### TRANSFORMATION ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ANCIENNE ÉCOLE

Au mois de septembre 2020, nous avons rencontré les responsables en économie d'énergie de Nîmes Métropole qui nous ont présenté le suivi des consommations de tous les bâtiments communaux et nous ont confirmé que l'ancienne école était le bâtiment le plus énergivore.

Nous avons donc, au cours du qua-

trième trimestre 2020, travaillé sur ce dossier afin de faire l'état précis des travaux de rénovation à effectuer et des problèmes rencontrés, à savoir :

- Infiltrations très importantes dans la toiture et remise en état des toits plats situés de part et d'autre du bâtiment,
- Toitures et murs périphériques non isolés,
- Menuiseries extérieures en simple vitrage en bois,

- Éclairage générant une forte consommation électrique,
- Chauffage responsable de fortes pertes énergétiques du fait de la longueur du bâtiment, malgré une chaudière récente (2017).

Ce bilan effectué nous avons, au cours du mois de novembre et décembre, fait estimer le montant des divers travaux à réaliser par des entreprises pour évaluer le besoin en financement d'une telle remise en état de ce bâtiment utilisé par les Clarensacois depuis fort longtemps.

Le 12 décembre la préfecture a fait savoir que, dans le cadre du plan de relance économique, les communes disposant d'un dossier complet de rénovation énergétique d'un bâtiment communal pouvaient postuler à des aides. Le dossier devait être déposé avant le 17 janvier 2021. Nous sommes parvenu à le rédiger et il a été accepté. Le travail de rénovation a été confié à la Société AITEC d'Alès qui en est maître d'œuvre.

#### **Le programme de rénovation prévoit :**

- Réfection de la couverture tuiles,
- Étanchéité des 2 toitures plates,
- Menuiserie extérieures et intérieures avec portes coupe-feux et oculi sur les portes de classes - Isolation cloisons en laine de roche et plafonds,
- Électricité avec mise en conformité du système de contrôle et de sécurité du bâtiment, inexistant dans la partie coin des Z'arts à l'heure actuelle,
- Réseau Chauffage réversible pour les pièces se trouvant sur la partie sud du bâtiment,
- Peintures,
- Sols souples.

Le montant prévu de cet investissement s'élève à 502 000,00 € hors taxes.

#### **Pour tous ces travaux nous avons sollicité et obtenu les aides des institutions suivantes :**

- Dotation de Soutien à l'Investissement Local (préfecture) : 151 176 €
- Conseil Régional Occitanie : 50 000 €
- Département : 105 357 €
- Nîmes-Métropole : 47 685 €

Soit un total de : 354 218 € ce qui représente 70,5 % de subventions sur le prix hors taxe.

Comme dans le cadre d'une rénovation

globale, des imprévus peuvent se présenter, il faut envisager des avenants au contrat initial ce que nous avons pris en compte.

Les début travaux ont débuté le 5 juillet et la fin du chantier est programmée en fin d'année. Ce chantier permettra de réhabiliter totalement et de rajeunir cette ancienne école primaire de plus de 80 ans. Nous avons veillé à ce que ce tous ces travaux ne dénaturent pas le bâtiment qui gardera dans sa majorité la façade existante.

Dès que possible, et comme le toit le permet, nous procéderons à la pose des panneaux photovoltaïques qui permettront de réduire la facture énergétique. Le bâtiment transformé et mieux adapté à son rôle sera remis le plus vite possible à la disposition de l'école maternelle et les salles rénovées à la disposition des associations après concertation, étude des diverses possibilités et création de certains aménagements intérieurs si besoin.

#### **TRAVAUX ROUTE DE LANGLADE**

Le réseau d'alimentation en eau potable de la ville qui dépend de Nîmes métropole commence, dans certains secteurs, à vieillir, entraînant des risques de fuites. Certaines canalisations en fibrociment sont fissurées. De plus, notre population augmentant, nous nous devons de prévoir des conduites assurant un débit suffisant pour satisfaire à la consommation des usagers. Pour optimiser le travail, il a été décidé avec Nîmes Métropole de coordonner ces travaux sur le réseau d'eau potable avec le changement de tampons d'eaux usées ainsi que de certaines parties de canalisations.

Toutes ces raisons ont fait qu'en accord avec Nîmes Métropole, nous avons facilité des travaux sur cette partie de la commune. Malheureusement ces travaux ont perturbé la circulation pendant trop long laps de temps ce qui a pu vous gêner. En ce qui concerne la Route de Langlade, la 2ème phase des travaux est prévue pour reprendre à partir du 15 octobre et pendant toute la durée des vacances de la Toussaint. Ces travaux vont à nouveau perturber le trafic. Les fouilles sont programmées en milieu de la route, de l'Impasse des Lilas à l'Impasse du Clos Saint Martin. Nous serons dans l'obligation de couper la route et de remettre une déviation. Nous nous excusons par avances des désagréments occasionnés. D'autres travaux d'échanges de tampons d'eaux usées sont programmés dans diffé-



rents secteurs de la commune au cours des mois à venir. Nous en informerons les riverains en temps voulu.

Sachez qu'à terme la canalisation alimentant notre village et passant sous de la Route de Langlade sera changée pour un diamètre supérieur et un débit d'eau potable nettement accru.

#### **AVANCEMENT DES TRAVAUX SUR LA NOUVELLE CRÈCHE**

La date programmée de réception des travaux est prévue pour fin septembre et à l'heure actuelle rien ne laisse présager que les délais ne soient pas respectés. Une fois réceptionnée nous envisageons de vous faire découvrir celle-ci ainsi que de la nouvelle cantine de l'école maternelle lors d'une permanence un samedi matin.

#### **CHEMIN FONT DU ROUVE**

Le chemin Font du Rouve est en période scolaire très fortement utilisé par les collégiens ainsi par les enfants allant à l'école Marie Pape Carpentier et au complexe sportif. Ce trajet se fait sur une voie non sécurisée pour les déplacements, au risque d'avoir un accident. Pour ces raisons et en concordance avec notre programme nous avons mandaté une société pour travailler à la réalisation d'une voie sécurisée. Au cours de cette étude nous procéderons comme nous l'avons fait pour le Chemin des Dérons c'est-à-dire en informant et en consultant les riverains et des représentants des parents d'élèves.

Nous travaillons de façon à ce que cette voie sécurisée soit réalisée pour la rentrée 2023.





**SÉVERINE BOISSET**  
SOLIDARITÉ ET SANTÉ

## LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES, C'EST QUOI ?

### – Définitions

Les violences sexistes et sexuelles désignent tout acte de violence fondé sur l'appartenance au sexe féminin ou à une minorité de genre, causant ou susceptible de causer aux personnes qui en sont victimes des dommages ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, et comprenant la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée.

**Ces violences peuvent être de différents types :** administratives, économiques, psychologiques, physiques, gynécologiques et sexuelles.

Les violences à caractère sexuel recouvrent les situations dans lesquelles une personne impose à autrui un ou des comportements, un ou des propos (oral ou écrit) à caractère sexuel. En d'autres termes, ils sont subis et non désirés par la victime.

Elles sont l'expression de la volonté de pouvoir de l'auteur sur la victime. Ces violences portent atteinte aux droits fondamentaux de la personne, notamment à son intégrité physique et psychologique. Elles sont interdites par la loi et sanctionnées pénalement.

### – Caractériser les violences

Les violences sexistes et sexuelles sont liées entre elles. Elles constituent un continuum de différents degrés, qu'il est important de connaître et d'identifier. En effet, les violences

de degrés les plus bas appellent aux violences des niveaux supérieurs, ce qui constitue ce que l'on nomme la culture du viol, c'est-à-dire tous les éléments, le langage, les idées, les images, les stéréotypes qui banalisent les violences sexistes et sexuelles et amènent à les tolérer lorsqu'on y est confronté.

### – En parler c'est important

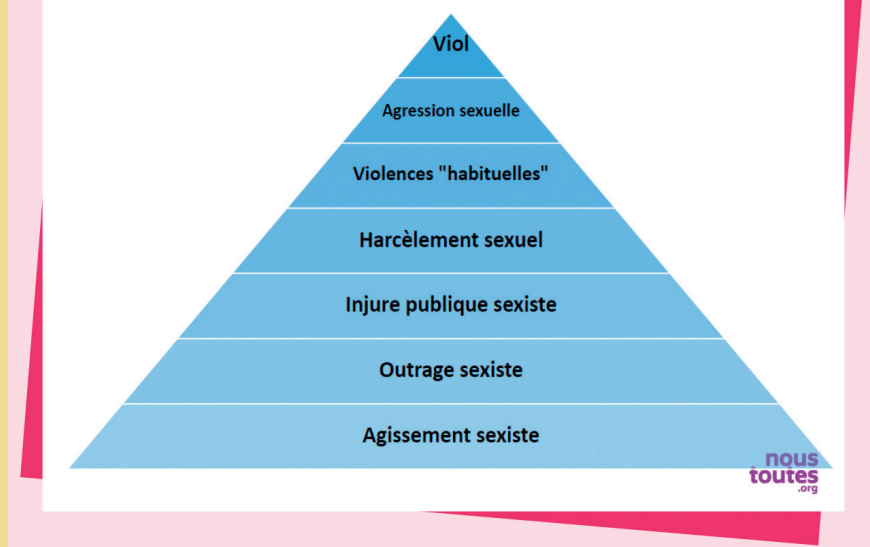
**Les violences sexuelles recouvrent différentes formes :** agression sexuelle, viol, voyeurisme, harcèlement sexuel...

Quelle qu'en soit la forme, ses conséquences pour vous sont importantes, nombreuses et durables notamment anxiété, trouble du sommeil et / ou de l'alimentation, peurs intenses, culpabilité, dépression, isolement, conduites à risque ou agressives... Elles peuvent avoir un impact sur votre santé mais également sur votre vie sociale, familiale ou encore professionnelle.

Ces manifestations sont propres à chaque victime et sont variables dans le temps. Elles justifient de ne pas rester seule et de chercher de l'aide.

| Administratives          | Économiques                             | Psychologiques                | Physiques          | Gynécologiques            | Sexuelles             |
|--------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------|--------------------|---------------------------|-----------------------|
| Retention de passeport   | Donner de l'argent au compte-goutte     | Humiliations, dévalorisations | Coups              | Frottis sans consentement | Harcèlement sexuel    |
| Confiscation des papiers | Surveiller les comptes                  | Injures                       | Brûlures, piqûres  | Refus d'IVG               | Viol                  |
| Refus titre de séjour    | Refuser de payer la pension alimentaire | Ne plus parler                | Empêcher de sortir | Stérilisation forcée      | Mutilations sexuelles |
|                          | Toucher le salaire de sa conjointe      | Abimer, casser des objets     | Étranglement       | Refus de contraception    | Revenge porn          |

## SAVOIR CARACTÉRISER LES VIOLENCES



### – Quelques chiffres (sources « Nous Toutes »)

- En France chaque année il y a 94 000 femmes victimes de viol ou de tentative de viol soit 250 / jour.
- Sur 10 femmes victimes de viol, 9 d'entre elles connaissaient l'agresseur.
- En France chaque année il y a 553 000 agressions sexuelles soit 1 par minute.
- 45 % de viols sont commis par le conjoint de la victime.
- Et enfin 80% des violences sexuelles ont lieu lorsque les victimes ont moins de 18 ans. 51% avant 11 ans.
- Les femmes en situation de handicap sont davantage exposées aux violences sexuelle que le reste de la population soit 2 à 3 fois plus.
- Sur l'ensemble des femmes victimes de viol, 1 femme sur 10 porte plainte.
- Entre 2008 et 2018 les plaintes pour viol ont augmenté et les condamnations ont diminué de 40%.

### LA MAIRIE S'ENGAGE

#### – Opération Baguettes

La Mairie de Clarensac et son CCAS se joignent à l'initiative de « Nous Toutes » concernant la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, en imprimant sur les emballages des baguettes de pain un violentomètre. Cet outil, adapté en France par la Mairie de Paris, l'Observatoire des violences faites aux femmes du 93 et l'association « En Avant Toutes », permet de mesurer les degrés de violence dans un couple en s'appuyant sur des



exemples concrets du quotidien. Au verso de cet emballage figurent les numéros utiles en cas de violence. 10000 sacs à pain ont ainsi été com-

mandés par le CCAS de Clarensac et offert au boulanger du village, qui a accepté de se joindre à cette opération. Celle-ci permettra de sensibiliser la population du nombre important de violences commises contre les femmes, la boulangerie constituant un lieu stratégique pour pouvoir toucher les femmes victimes de violences les plus isolées.

#### – Campagne d'affichage

En partenariat avec les commerçants du village, la Mairie a lancé une grande campagne d'affichage afin de sensibiliser aux violences sexistes et sexuelles, tout en appelant les villageoises et villageois à consulter le site internet de la municipalité pour se renseigner et en apprendre davantage.



**VIVIANE BONAMI**  
ADJOINTE ENFANCE  
JEUNESSE/SÉNIORS

#### ENFANCE

#### – École remise des récompenses

Comme chaque fin d'année s'est déroulée la remise des récompenses aux enfants de grande section maternelle et de CM2 en élémentaire. Un diplôme personnalisé a été décerné à chacun. Les plus jeunes ont découvert dans un sac de quoi les intéresser durant l'été : un magnifique Atlas ainsi qu'un quizz. Les plus grands se sont vu offrir un recueil sur la citoyenneté et un autre sur notre région l'Occitanie. Une collation individuelle était à leur disposition. Nous tenons à remercier tous les parents présents à cette cérémonie.

#### – Centre de loisirs été 2021

Cette année une forte demande a été enregistrée, jusqu'à 70 enfants à la journée. L'équipe a organisé une multitude d'activités et de sorties malgré les contraintes sanitaires qui ont pu compliquer un peu l'organisation. Les enfants étaient ravis et heureux de venir au centre de loisir et de profiter de toutes les activités proposées. L'équipe d'animation a privilégié les jeux et activités en plein air, les sorties (Ferme aux crocodiles, cinéma, seaquarium...) et même les repas ont été pris à l'extérieur afin de ne pas se retrouver confinés.

#### – Rentrée scolaire

Le 2 septembre dernier, les élèves ont retrouvé le chemin des écoles maternelle et élémentaire. Cette année, elles accueillent respectivement 120 et 289 enfants.

Le protocole sanitaire étant toujours actif, la mairie a décidé d'offrir, comme l'année précédente, un lot de 5 masques à chaque enfant de l'école élémentaire. L'Adjointe Enfance-Jeunesse a profité de sa présence à la rentrée scolaire pour remettre les lots à Mme la Directrice. Les masques ont par la suite été distribués dans

**ARRÊTONS  
LES  
VIOLENCES**

### VIOLENCES CONJUGALES OU INTRAFAMILIALES

En cas de danger pour vous, une proche ou une voisine :

**17** En cas d'urgence : appelez la police ou la gendarmerie au 17 (24h/24, 7j/7).

**114** En cas de difficulté pour appeler en toute confidentialité, donnez l'alerte par SMS au numéro d'urgence 114.

**115** Pour une mise à l'abri, appelez le 115 (24h/24, 7j/7).

**119** Pour l'enfance en danger, appelez le 119.

Pour une écoute et des conseils :

**3919** Numéro d'écoute, anonyme et gratuit, accessible du lundi au dimanche de 9h à 19h.



La plateforme [arreteonslesviolences.gouv.fr](https://arreteonslesviolences.gouv.fr) permet d'avoir des premiers conseils sur ses droits, les démarches et de signaler des violences sexistes et sexuelles.

Pour informations et démarches juridiques :



Liste des associations gardoises de lutte contre les violences faites aux femmes sur [www.gard.gouv.fr](https://www.gard.gouv.fr).



Pour solliciter les conseils bénévoles d'un avocat du Barreau de Nîmes : permanence téléphonique gratuite (7j/7) au 07.84.00.64.69







Centre de Loisirs été 2021



Sainte-Enimie dans les gorges du Tarn



chaque classe par les enseignants.

Nous souhaitons également la bienvenue à la nouvelle directrice de l'école maternelle, Mme Loiseau.

## JEUNESSE

### – Service Jeunesse

Le Service Jeunesse a organisé pendant le mois de juillet un bivouac de 2 jours à Thoiras (canyoning, randonnée aquatique) ainsi qu'un séjour d'une semaine à Sainte-Enimie dans les gorges du Tarn en pleine nature (VTT, Canoë, course d'orientation, sauts et tyrolienne, etc). Les ados ont apprécié

ces moments passés entre eux et se sont donnés rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures.

Cette année le passeport jeune a eu un vif succès. Nous les avons tous vendus et il nous en a même manqué, tout comme dans les communes environnantes.

### – Conseil municipal des jeunes

Quelques jours avant la fin d'année scolaire nous avons présenté le projet CMJ dans les classes de CE2, CM1 et CM2. Certains enfants étaient très enthousiastes et pleins d'idées. Pour

contacter les 6ème nous sommes passés par BL Enfance. Les dossiers sont à déposer à l'accueil de la mairie ou auprès de la directrice de l'école élémentaire avant la fin du mois de septembre. L'élection se déroulera courant octobre.

## SÉNIORS

### – Repas de fin d'année

Nous espérons cette année pouvoir réunir nos aînés autour d'un repas festif, ce qui nous a manqué depuis deux ans. Vous serez informés ultérieurement pour la date et l'inscription par un courrier.



**ROSE-MARIE KRAWCZYK**  
*CULTURE ET TRADITIONS*

La culture continue d'être pénalisée par la pandémie et le protocole sanitaire. Malgré cela, nous avons voulu offrir aux Clarensacois quelques manifestations.

La fête de la Musique s'est déroulée d'une manière particulière car tout le monde devait être assis. Elle a donc exceptionnellement eu lieu aux Arènes, avec une ambiance très festive. Un orchestre de jazz (Eaubonne Jazz), Batucada, Oratorio et en soirée la Peña de la Vaunage ont animé de façon très sympathique cette journée. Nous regrettons néanmoins que le public n'ait pas suivi !

Pour le 14 juillet nous avons souhaité marquer notre fête nationale avec une retraite aux flambeaux en musique avec Batucada qui nous a accompagné jusqu'au terrain stabilisé. Le feu d'artifice fut éclatant, les clarensacois étaient présents en nombre et enchantés !

La fête votive n'a une fois de plus pas eu lieu cette année car le Comité d'animation, sous le coup d'un chantage de l'assureur Groupama, nous a annoncé



son désistement trop tard pour que nous puissions rebondir. Suite à cela, nous avons décidé d'envisager la création d'un comité des fêtes, géré par la mairie et qui travaillera en coopération avec l'ensemble des associations du village, Comité d'animation compris.

Début septembre nous avons programmé une séance de cinéma en

plein air. D'autres séances, au foyer cette fois, seront organisées régulièrement. Vous pouvez vous tenir au courant sur le site internet de la Mairie, rubrique Agenda, ainsi que sur tous nos réseaux et sur les panneaux d'affichage municipal.

Enfin, un week-end Taurin est programmé pour les 23 et 24 octobre.



## Analyse des besoins sociaux



L'Analyse des Besoins Sociaux, qui fait partie des obligations légales du CCAS par un décret du 6 mai 1995, est en cours d'élaboration. Cette analyse doit être réalisée avant le 31 décembre 2021.

Son objectif est de compléter les informations dont disposent les acteurs et d'alimenter l'expertise partagée des enjeux. Cette démarche permettra à la commune de proposer un meilleur service à la population dans le domaine Social, de nature à améliorer les conditions de vie des personnes les plus vulnérables.

Cette analyse est conduite par un comité de pilotage qui est composé de membres élus et nommés en partenariat avec l'association Calade.

Dans ce cadre, différents questionnaires sont à disposition de la population au secrétariat de la Mairie.

## Comm'une Actu

Soucieuse de soutenir encore davantage les associations, les acteurs et actrices économiques de Clarensac, et de proposer un outil de communication complémentaire, la Mairie a fait le choix d'adhérer à l'application Comm'une actu l'année dernière.

Nouvelle venue dans le paysage digital, cette application mobile a été développée par DigitalFit, un éditeur de logiciels basé sur Clarensac et Vergèze.

Comm'une actu permet de consulter, en temps réel et en tout lieu, toutes les informations que vous jugez utiles et intéressantes : informations municipales, activités de nos associations et des acteurs de notre vie économique.

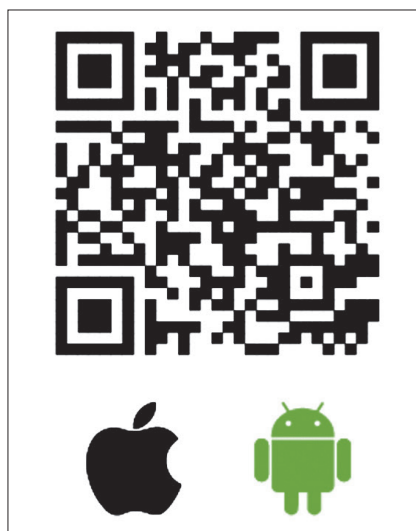
En effet, ce sont les responsables d'associations et les commerçants eux même qui vont diffuser leur actualité ! Présentation de nouveaux produits, informations aux adhérents, animation via des ventes flash, diffusion des actualités d'une association... les possibilités sont presque sans limite !

L'adoption de Comm'une actu va permettre à Clarensac de rayonner bien au-delà de ses limites territoriales puisque des adhérents de nos asso-

ciations ne résidant pas sur notre commune pourront eux aussi suivre notre actualité ! De même que les clients de nos commerces, artisans, producteurs et entreprises.

Comm'une actu est disponible gratuitement pour les smartphones de type Apple et Android.

N'hésitez pas à la télécharger en scannant le QR Code ci-dessous ou en vous rendant sur le site [www.communeactu.fr](http://www.communeactu.fr). Toute la dynamique notre village vous y attend déjà !



## Inondations du 14/09 2021

La vague orageuse qui a touché la commune en début de la journée a été particulièrement active dans le Gard, placé en vigilance rouge entre 11h30 et 14h00, et notamment dans la Vauvage.

Rien ne laissait présager un événement d'une telle ampleur, explique un expert de Météo France : « 244 mm en trois heures à Saint-Dionisy, c'est quelque chose d'exceptionnel ».

Si la vigilance orange a été déclarée à 6h37 pour risques « orages » et « pluie-inondation », c'est dès la veille que nos employés avaient commencé le travail de nettoyage des principaux avaloirs de la commune.

À partir de 9h30, sous une pluie diluvienne, ils ont lutté de manière efficace à la montée inexorable des eaux. Coupure générale d'électricité, de réseaux internet, de téléphone fixe et mobile ont rendus difficiles toutes communications devant permettre une coordination des actions à partir de la Mairie. Malgré tout, leur parfaite connaissance du terrain a permis par barrer et couper la circulation sur les axes inondés, là



où les bouches d'égout étaient soulevées. En patrouillant dans le village, ils ont permis l'évacuation de personnes en difficulté (notamment route de Saint-Dionisy) et bloquées dans leurs voitures. L'utilisation du tractopelle a été des plus efficaces pour libérer

les endroits encombrés de feuilles, branches et débris divers obstruant l'écoulement naturel des eaux.

Dans nos écoles et malgré quelques infiltrations d'eau, enseignants et personnels de mairie ont fait le maximum pour rassurer les enfants. Des repas supplémentaires ont été rapidement préparés dans le cas où les élèves seraient contraints de rester sur place.

Au bilan, les dégâts sont importants sur le réseau des chemins communaux. Le bâtiment abritant l'ancien four s'est effondré. De nombreuses infiltrations d'eau ont été constatées dans les bâtiments communaux (écoles primaire et maternelle, Coin des Z'arts, nouvelle cantine).

La mise à jour du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) devient une urgence. Élaboré par le maire, il regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Le PCS détermine, en fonction des risques connus, les

mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population. Le précédent datant de 2012 et n'ayant pas été mis à jour depuis, notre équipe s'efforce de l'actualiser depuis plusieurs mois.

Un retour d'expérience de ce dernier épisode permettra de mettre en évidence les besoins prioritaires de notre commune. Un réseau de communication mais aussi d'énergie autonomes devront certainement être mis en place dans les plus brefs délais.

Le professionnalisme de nos agents, de nos enseignants et de tous nos services (que nous remercions chaleureusement), ainsi que des élus ont permis de gérer cette crise au mieux.

Des améliorations sont à mettre en œuvre, nous y travaillons d'ores et déjà.

## DÉ QUÉ SÉ DIS ?

### *Le Mot de l'opposition*

#### UN VILLAGE QUI S'ENDORT

Chères Clarensacoises, chers Clarensacois,

Deux mois se sont écoulés depuis la parution du dernier journal municipal. Sachant que nos articles ont été remis le 15 avril 2021, soit trois mois avant sa publication, certains commentaires ont donc pu vous paraître décalés, et pour cause.

Ceci dit, nous restons toujours sans réponses au sujet de la renégociation des prêts alors que celle-ci paraît être une mauvaise solution puisqu'il en découle un surendettement de un million d'euros

Depuis 18 mois force est de constater qu'il ne se passe absolument rien dans notre village : aucune animation, fête votive supprimée... Certes, la situation sanitaire est compliquée mais on ne peut pas lui imputer toute cette inertie.

#### 1 – Urbanisme

Pour le PLU, l'enquête publique a été réalisée courant juin et juillet. À la suite à cette dernière, la commission d'urbanisme s'est réunie pour ana-

lyser les remarques rapportées par le commissaire enquêteur. Plusieurs requêtes ont été formulées par les citoyens de notre commune dont bon nombre étaient irrecevables, telles que les demandes d'intégration de terrains dans des zones constructibles ou de modifications de certains contours de parcelles sans tenir compte des zones impactées par les plans concernant les inondations ou la biodiversité. Concernant une zone réservée un collectif de protection a été créé.

Ce PLU, qui devait être voté lors du conseil municipal du 16 septembre, ne l'a pas été. Quand sera-t-il enfin voté ? Les travaux de rénovation énergétique de l'ancienne école sont en cours. Le projet avait reçu l'approbation de l'ensemble du conseil municipal mais il est dommage que les plans d'exécutions aient été réalisés sans une concertation avec les associations qui seront hébergées dans ces nouveaux locaux. En particulier pour la bibliothèque dans laquelle les bénévoles auraient pu intervenir sur les futurs aménagements (position des prises de courant et infor-

matiques, etc.) ainsi que sur la surface totale du local qui nous paraît inférieure à celle de l'actuelle bibliothèque. Nous avons, lors des précédentes réunions, émis quelques recommandations sur le projet. Nous espérons quelles seront suivies d'effets (renforcement du bas des cloisons contre les chocs, prises...).

#### 2 – Associations et traditions

Nous regrettons que la fête votive, même réduite à un week-end, ait été annulée. Nous ne rentrerons dans la polémique, mais nous pensons qu'avec plus de concertation et surtout des prises de contact bien avant la date fatidique, un accord aurait pu être trouvé. Nous regrettons également de ne pas avoir été convoqués à la dernière réunion de préparation.

Nous attendons enfin le programme pour le Téléthon prévu les 3 et 4 décembre 2021.

Luc PONSY, Estelle EPAUD, Isabelle SERIO,  
Gérard Querci, Frédéric GRAU BUENO,  
Cécilia JOUBIN.



## Le club de rugby Vaunageol



Le CRV a été créé en 2014, sous l'impulsion de bénévoles passionnés de Rugby. Les entraînements se déroulent au Stade Thibaut Pri-



vat de Caveirac.

### DEPOSEZ VOS DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE !

Avec le **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme**, vous pouvez désormais déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme **en ligne !**



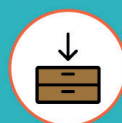
dépôt du dossier  
quand vous voulez  
et depuis chez vous



plus d'exemplaire  
papier à imprimer



suivez toutes  
vos demandes



archivage de  
l'ensemble de  
vos demandes

à noter qu'il est toujours possible de déposer vos demandes directement au service urbanisme par courrier adressé à la commune concernée.

Rendez-vous sur  
<https://clarensac-gnau.nimes.fr/>



– **Pour les jeunes, L'Ecole de Rugby, l'école de la vie** : Nos éducateurs diplômés accueillent vos enfants, garçons ou filles de 4 à 15 ans (Baby Rugby, M6, M8, M10, M14, M16). Nous proposons à nos jeunes la possibilité de se construire autour de valeurs fortes: goût de l'effort, persévérance, respect, camaraderie, tolérance, entraide mais aussi et surtout le PLAISIR.

Notre école est labellisée par la Fédération Française de Rugby.

– **Pour les plus grands, la section loisir** : Que vous soyez ancien joueur de rugby ou novice, venez nous rejoindre. Notre seul but : nous retrouver pour le plaisir du jeu et des moments de convivialité.

– **Equipe Loisir Rugby à XV** : entraîne-ment les mercredi à 19h30.

– **Rugby à 5 (à partir de 16 ans, hommes ou femmes), rugby Loisir Mixte à toucher, rugby sans contact, rugby sans plaquage** : entraînement les samedis à 10h.

Le Club de Rugby Vaunageol est un club jeune qui ne demande qu'à s'agrandir alors venez nous rencontrer.

Venez partager la passion du RUGBY, vos expériences, votre envie de jouer, de participer, de s'engager et d'aider !

**Contact** : Marianne - Tél: 06 50 35 84 81  
**Mail** : marianne.crv@yahoo.com

# La Font de Bonnet



Le club des aînés ruraux de Clarensac existe depuis de nombreuses années. En référence à la source d'eau qui alimentait le village, il en a pris le nom : La Font De Bonnet.

L'Association fonde son action sur l'éthique de Générations Mouvement Les Aînés Ruraux : solidarité, partage, lien social, accueil et échange, lutte contre l'isolement et ouverture à tous en sont les bases.

**Cette association, lorsque les condi-**

**tions le permettent a pour objet :**

- de créer, animer et développer des rencontres et des liens d'amitié entre ses membres,
- d'organiser et de coordonner des activités et des manifestations de loisirs,
- d'organiser des déplacements et voyages pour ses adhérents,
- de participer à l'animation de la vie communale,
- d'organiser et/ou de participer à des actions de solidarité,
- de représenter ses membres et d'être

leur interprète auprès des collectivités et associations locales,

- de susciter, d'encourager et d'organiser toutes réalisations ayant pour but de rompre l'isolement des retraités et personnes âgées,
- d'organiser diverses activités et de mettre en place des activités sportives telles que pétanque, danse, randonnée pédestre, gymnastique, etc.

## ACTIVITÉS PROPOSÉES

**Lundi :** marche (en cours avec la mairie) - Travaux manuels, salle Agussol,

**Mardi :** après-midi récréative (Scrabble, cartes, jeux de société), salle Agussol,

**Mercredi après-midi :** belote salle Agussol,

**Vendredi :** Boules à 14 h.

L'association compte pour l'exercice 2021 : 153 adhérents. Certaines activités, pétanque/grillade, jeux de cartes, sorties culturelles ou festives ont repris timidement en attendant l'extinction des restrictions sanitaires.

**Pour tout renseignement et (ou) adhérer :** s'adresser à la Présidente Aline BARNIER au 06 10 10 05 49.

## A.D.S.B.C

### Amicale Des Donneurs De Sang Benevoles De Clarensac Le Sang - La Vie

**A toutes et tous de 18 à 70 ans révolus.**

En France, les besoins pour soigner les malades nécessitent 10000 dons de sang par jour. Et ce chiffre a tendance à augmenter...

Chaque année plus d'un million de malades sont soignés grâce à une transfusion ou à des médicaments dérivés du sang.

**Quelques exemples :**

- les hémorragies sanguines
- les maladies du sang et les cancers
- les accidents.

Et bien d'autres ! Hélas.

Merci aux donateurs, car chaque don compte.

Patrick MOURET – Président de l'A.D.S.B.C et son équipe de bénévoles.

**Pour plus d'informations**

site de l'E.F.S : [www.efs.sante.fr](http://www.efs.sante.fr)



## La crèche Chapi Chapo

**Attention Mesdames et Messieurs, le spectacle va commencer !!!**

La crèche Chapi Chapo a rouvert ses portes le 24 août sur le thème du cirque.

Sous son chapiteau, 20 petits clowns de 3 mois à 3 ans vont évoluer cette année entre pirouettes, pitreries, chansons et tours incroyables. Chacun fera son numéro !

Annick la cuisinière, jonglera avec les légumes et casseroles pour le plaisir des papilles des enfants et leur éducation au goût.

Laetitia, Mme LOYAL, fera de l'équilibre sur le fil tendu entre le bureau et les enfants, entourée par une équipe de magiciennes.

Cécile la musicienne nous fera danser au son de la guitare et de l'accordéon et Carole la Luciole fera revenir le calme avec ses séances de yoga.



## Gym Volontaire

C'est avec une grande joie que nous annonçons la reprise des cours de gym volontaire. Ils débutent le mardi 14 septembre.

Après cette année si particulière, venez nombreux et nombreuse reprendre une activité physique au sein de notre association.

### Les cours ont lieu :

- mardi de 9h à 10h
- mardi de 18h30 à 20h
- jeudi de 9h à 10h
- jeudi de 19h à 20h

Deux cours d'essai vous seront offerts. Simplicité, partage et convivialité sont les maîtres mots de notre association.

Nous vous attendons ! Venez nous rejoindre.

### Contact :

Annie 06 77 19 17 01  
Sandrine : 06 01 74 50 99

## AGASS

CATASTROPHE NATURELLE  
SÉCHERESSE 2020



Cette année, aucune déclaration de sinistre n'a été enregistrée à votre mairie par conséquent, la commune de Clarensac n'a pas fait de demande auprès du Ministère de l'Intérieur pour la catastrophe naturelle sécheresse 2020.

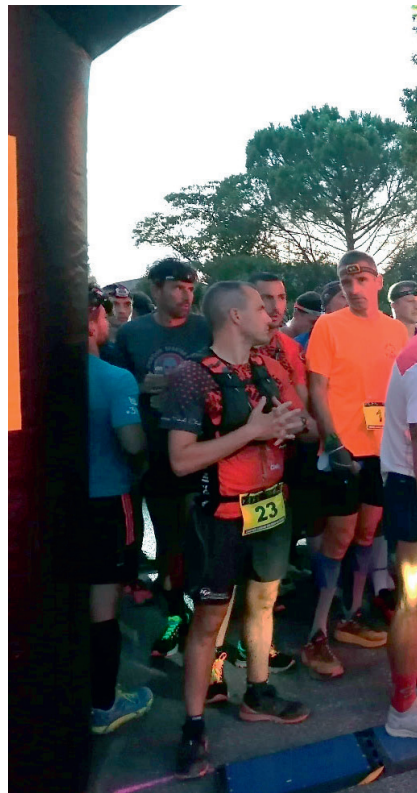
Vous avez constaté des fissures sur votre habitation, vous devez donc renouveler votre déclaration de sinistre auprès de votre mairie en fin d'année ou en 2022 (date butoir 30 juin 2022) pour que celle-ci fasse une demande de Catastrophe Naturelle Sécheresse pour l'année 2021 (lettre disponible à l'Association AGASS sur demande).

Si vous avez des questions concernant cette procédure, je suis disponible, même le week-end au :

- 06 78 69 90 43
- agass30420@gmail.com

La Présidente de l'AGASS,  
Daniela RODIER

## Bipède de la Vaunage Le retour des compétitions enfin...



Après un an et demi d'interruption, les compétitions de course à pied ont pu reprendre au mois de mai.

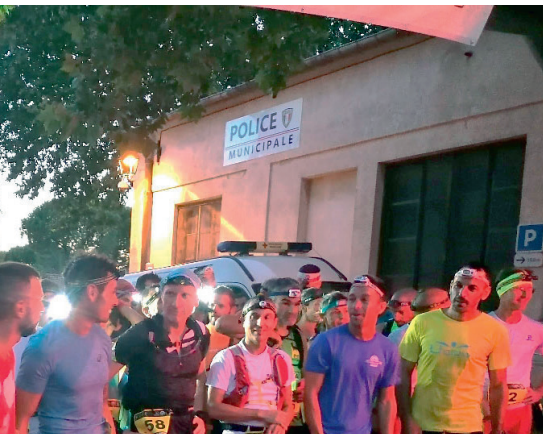
Une reprise sous contrôle car le virus est toujours là mais qu'importe car l'essentiel était de pouvoir retrouver l'ambiance de la course. Cet été, fin août les Bipèdes de la Vaunage devaient innover en proposant en plus du trail habituel du samedi à midi, un duo nocturne le vendredi soir.

Hélas, les contraintes sanitaires imposées tant aux coureurs qu'aux organisateurs, alliées à la baisse constatée des inscriptions aux courses, a contraint l'association à annuler le trail du samedi.

Par contre le DUO, manche du Trophée Gardois des Duos Nocturne a bien eu lieu.

Sur les 20h45, ce sont 86 équipes qui se sont élancées à l'assaut de la colline ST ROCH sur un parcours de 12 km taillé sur mesure pour ce type d'épreuve.

Si les premiers ont bouclé la distance



en un peu plus de 50 mn, les derniers ont mis près du double. Mais qu'importe chacun avait pris du plaisir à retrouver la compétition.

Début septembre, la tenue des journées des associations a permis de recruter de nouveaux adhérents. Une nouvelle saison a débuté. Espérons qu'elle permette enfin de retrouver une certaine sérénité et une pratique régulière de l'activité.

Désormais l'objectif est de réussir une nouvelle édition des « Foulées du Château » à Caveirac le 15 janvier 2022. Cette course est prisée par les adultes mais également par la centaine d'enfants du village qui chaque année y participe.

D'ici là nos adhérents, vont s'aligner sur les nombreuses courses inscrites au calendrier départemental dont certaines se dérouleront dans les alentours.

## Amis de la Bibliothèque



C'est l'automne, la fin des belles journées ensoleillées, l'été vous semble loin, si vous souhaitez prolonger encore un peu l'esprit des vacances, nous avons la solution. Venez tous découvrir ou redécouvrir la bibliothèque et les très nombreux livres mis à votre disposition. Si vous pensez que la lecture n'est pas faite pour vous, sachez qu'il existe un genre littéraire adapté à chaque personne. Peu importe vos goûts et vos préférences : les romans, les romans policiers, les biographies,

les livres de développement personnels, les bandes dessinées, les aventures etc. Il y aura toujours un livre qui saura développer votre imagination, captiver votre attention, vous faire voyager...

Les enfants seront aussi enchantés de découvrir de nombreuses belles histoires. Cela leur permettra de faire un voyage au pays de l'imaginaire. Cela leur donnera la possibilité aussi de dédramatiser certaines situations, tous les thèmes sont abordés : aller au pot, l'école, chez le docteur, les séparations... La littérature enfantine traite aussi de leurs émotions, la jalousie, la peur, la colère...

Les livres débordent des étagères, les dernières nouveautés vous tendent les bras. Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre et venez profiter du plaisir de la lecture et des innombrables aventures qu'elle vous permettra de vivre !!

Les bénévoles de l'association vous recevront le lundi et vendredi de 15h à 18h, le mardi de 16h00 à 18h30, et le mercredi de 10h00 à 12h00\*. La cotisation pour la famille est de 25 €, gratuit pour les enfants scolarisés à la maternelle et au primaire de Clarensac et 10 € pour les autres. Service de portage de livres à domicile sur demande.

Au plaisir de vous accueillir dans nos locaux : 34 Route de Nîmes à Clarensac.

L'équipe des bénévoles

Tél : 04 66 81 83 99

amis.bibliotheque.clarensac@wanadoo.fr

*\* les horaires d'ouverture peuvent varier en fonction des décisions gouvernementales.*

*Port du masque à partir de 6 ans*

*et désinfection des mains obligatoires.*

*Isolement des documents rendus pendant*

*une semaine avant mise en rayon.*

## Les Amis de l'Orgue Massé de Clarensac



Le contexte sanitaire a perturbé le fonctionnement des associations, sans exception la nôtre. Pendant cette pause forcée, nous n'avons cessé de rêver à de possibles concerts, ce d'autant plus que la restauration de l'orgue (objectif de notre association) vient de s'achever. Son inauguration officielle sera organisée en partenariat avec la municipalité.

En Juin dernier, « la Sérénade Nicole et Denis Couton » a connu un franc

succès à Langlade, avec la présence d'un jeune public, ce qui a réjoui les organisateurs. Le « Trio Plumm » (flûte traversière, violoncelle et alto) dirigé par Mélanie Steiner a interprété des oeuvres de Henry Purcel, de Bach, de Frantz Schubert, d'Erik Satie.

Un récital-conférence « Les estampies du Roi » est programmé le 26 décembre 2021 à 17 h au temple de Langlade. Jacopo Bisagni, philologue, musicien et spécialiste des manuscrits du Moyen-Âge, fera découvrir cette forme musicale, qui remonte à la fin du XIIe siècle. L'estampie est un genre poétique et musical, susceptible de s'exprimer sous forme vocale et en tant que danse instrumentale. Les « Estampies du Roi », extraites d'un manuscrit du XIVe siècle, seront jouées sur des reconstitutions d'instruments médiévaux, cornemuse, muse de Charavines (sorte de « clarinette » médiévale), flûte double, flûte à six trous, pivana (flûte traditionnelle corse en corne de chèvre) ; des explications et projections iconographiques précéderont chaque morceau. La confirmation en sera faite en temps utile par les voies habituelles.

Les adhérents seront informés directement par courriel.

Nous vous invitons à rejoindre l'association, qui a besoin de votre soutien financier pour organiser des concerts accessibles à tous, en ne demandant qu'une libre participation. La cotisation annuelle est d'un montant de 15 €.

### Coordonnées :

François CARREL, président

Danielle MENPIOT, secrétaire

Alain LAURENT, trésorier

Tél : 06 32 95 63 38

Site : [www.orgue-clarensac.fr](http://www.orgue-clarensac.fr)

Adresse : Mairie de Clarensac

5, place de l'hôtel de ville

30870 Clarensac





## Clarens'Art

Tous niveaux, toutes techniques

### SEPT CHOIX D'HORAIRES PAR SEMAINE :

#### Le mercredi

10h00 à 12h00

13h30 à 15h30

15h45 à 17h45

18h00 à 20h00

#### Le jeudi

10h00 à 12h00

13h30 à 15h30

15h45 à 17h45

Huit personnes au maximum par atelier. Encadrement par un peintre professionnel.

Atelier de modèle vivant 3 fois par an le samedi de 14h00 à 17h00.

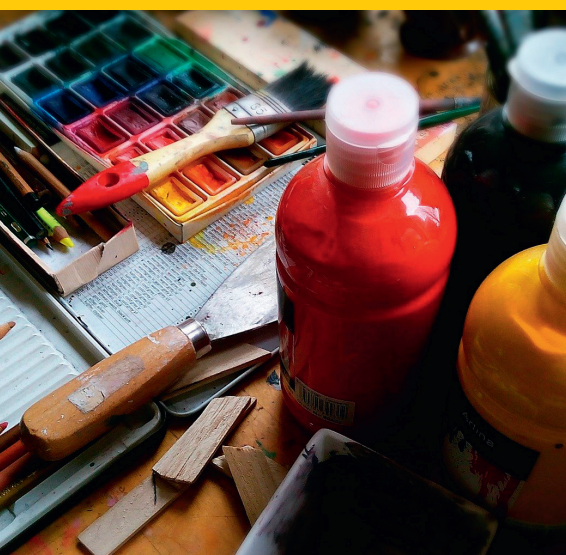
Une exposition des œuvres des adhérents, au mois de juin au Temple de Clarensac.

Deux visites guidées d'expositions régionales. Clarens'Art prend en charge le coût de l'entrée et de la visite guidée.

- Adhésion annuelle : 15 €
- Cotisation pour les ateliers : 270 € par an fractionnaire par trimestre ou par mois

#### Renseignements

- contact@clarensart.fr
- Blog : clarensart.blogspot
- Clarens'Art : Coin des z'arts, rue des écoles, Clarensac



## GPE

**Nous avons le plaisir de vous informer de la constitution d'un nouveau bureau.**

Le GPE, ou groupement de parents d'élèves, est une association Clarensacoise constituée d'un bureau de cinq personnes et de parents bénévoles.

Le GPE organise des activités et des animations tout au long de l'année scolaire, pour les enfants des écoles du village !

Nous communiquerons dans le cahier d'école de votre enfant, sur Facebook, sur les panneaux d'affichage dans le village etc.

Nous accueillons les bénévoles avec plaisir !

Ecole élémentaire Marie Pape-Carpentier  
Ecole maternelle Gérard Cazeneuve  
Tel : 06 50 43 10 24 - 06 60 75 09 02  
Mail : gpedeclarensac@gmail.com



#### **PRÉSIDENTE**

Cloé,  
maman de Clara



#### **VICE-PRÉSIDENTE**

Jessica,  
maman de Emy



#### **TRÉSORIÈRE**

Noémie,  
maman de Estéban



#### **SECRÉTAIRE**

Gilles,  
papa de Emma



#### **VICE-SECRÉTAIRE CHARGÉE DE COMMUNICATIONS**

Camille,  
maman de Loris



# Un peu d'his- toire...

## *Le premier beffroi*

Le premier « beffroi » de Clarensac fut édifié contre la muraille nord après une délibération, datée de 1640, des habitants protestants. Ceux-ci se plaignaient des nombreuses sonneries effectuées dont ils ne pouvaient distinguer s'il s'agissait des annonces de l'église, du temple ou de l'école.

Après la construction, ils y placèrent une cloche de 110 livres, qui porte la date 1643, pour leur propre usage.

En 1853, la tour menaçant de s'effondrer, elle est finalement abattue. Le 24 mai 1857, le Conseil Municipal décide la reconstruction en pierre de taille de Mus pour les murs, et la destine à recevoir une horloge neuve. Cette dernière est aujourd'hui visible dans le hall de la Mairie. La cloche de 1643 fut installée à son sommet.





# Clarensac à l'honneur

## Restaurant UnaVita



Burger le Vaunageol

Roland et Francis, les deux frères chefs du restaurant UnaVita et Julie, la directrice de l'établissement, ont récemment participé à un concours national de burgers avec une toute nouvelle création : le Vaunageol.

### Leur pari ?

Composer un burger avec des pro-

duits locaux. Au steak haché de viande charolaise viennent ainsi s'ajouter de la faisselle et de la tome de chèvre, produites à Uchaud par la ferme de Puech Cabrier. Sans oublier la touche finale : des escargots, assaisonnés de beurre persillade et de fleur de sel de Camargue ! Une idée leur paraissant toute naturelle après avoir rencontré

**« Le fait de travailler en circuit court, avec des producteurs locaux, est pour nous très important ».**

Adrien Jourdan, éleveur des Escargots de la Vaunageol basé à Clarensac. Le tout est soigneusement disposé entre deux tranches de potatoe bun, un pain fait maison au restaurant, à base d'une farine de ferme à laquelle est ajoutée de la pomme de terre.

Et leur travail porte ses fruits ! L'équipe d'UnaVita et leur Vaunageol se sont ainsi hissés jusqu'en finale du concours Burgers Toqués, et ont finalement fini 6ème sur plus de 350 participants. Un très beau résultat que nous tenons à saluer !

Et pour la suite ? Le Vaunageol sera disponible épisodiquement, sous forme de burger du mois, au restaurant ! Et le potatoe bun, inventé pour l'occasion, sera désormais à retrouver sur tous les burgers du mois.

Nous leur adressons à nouveau nos félicitations et les remercions d'avoir mis Clarensac – et la Vaunageol – à l'honneur !

## Autour de nous

### Vivre en Vaunage

L'Association des Communes de la Vaunage travaille toujours à son nouveau site internet. Y figureront une carte interactive et un agenda des différents professionnels vaunageols.

Si vous souhaitez y apparaître, il est important de vous manifester en envoyant un mail : [acvaunage30@gmail.com](mailto:acvaunage30@gmail.com)

### Nîmes métropole

#### – Suivre les actualités

Nous vous rappelons que vous pouvez suivre toute l'actualité de Nîmes métropole directement depuis notre site internet, sur la page Nîmes métropole : <https://clarensac.fr/nimes-metropole/>

#### – Eau de Nîmes

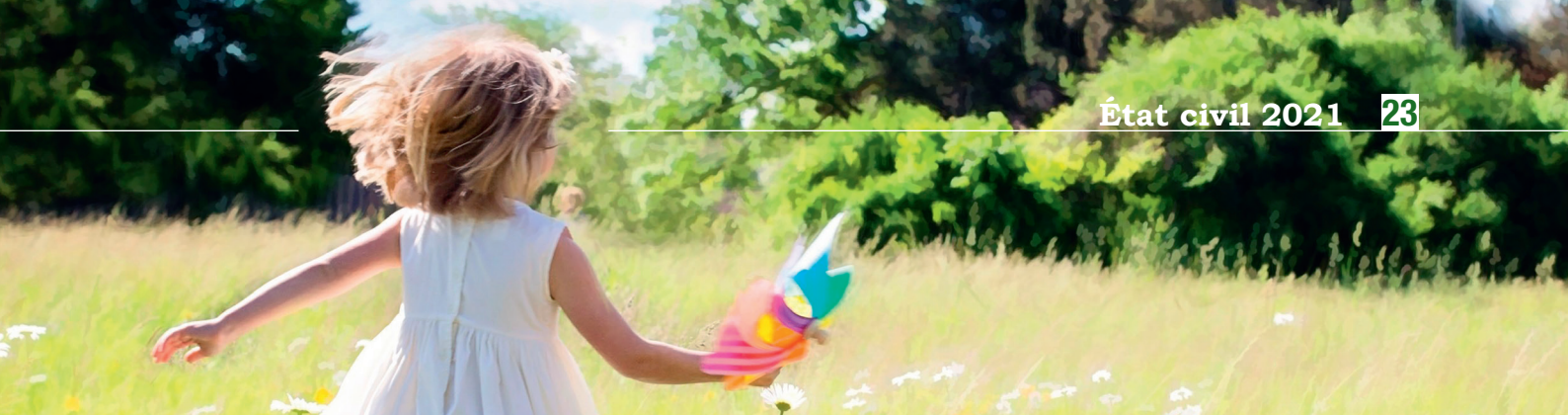
Eau de Nîmes métropole organise une permanence à la mairie de Clarensac, tous les mardis de 8h30 à 12h00 et de

14h00 à 16h30.

Cet accueil consommateur est sans rendez-vous. Vous pouvez y poser vos questions, mettre en place vos menues, etc.







## Naissances

|                                 |            |         |
|---------------------------------|------------|---------|
| ERKOUNE Keyssie, Aurore, Laurie | 02/07/2021 | à Nîmes |
| SALANSON Maël, Christian, André | 03/07/2021 | à Nîmes |
| PEREZ Lyana, Marine, Véronique  | 13/07/2021 | à Nîmes |
| BOUGIER Léonie                  | 21/07/2021 | à Nîmes |
| SILVESTRE Jeanne, Laurence      | 06/09/2021 | à Nîmes |
| KIATOSKI BEAUCANT Louisa        | 23/09/2021 | à Nîmes |



## Mariages

|                                     |                 |
|-------------------------------------|-----------------|
| M. PINEDA Bruno – Mme GAUSSEN Peggy | 10 Juillet 2021 |
| M. MOST Pierre – FERRER Cécile      | 31 juillet 2021 |
| M. PHILIPPEAUX – Mme GOUDARD        | 21 août 2021    |

## PACS

|                                                                       |            |
|-----------------------------------------------------------------------|------------|
| ETIENNE jonathan, Serge, – Jérôme PERRIER Sandie                      | 28/07/2021 |
| GASTEBOS William, Fernand, José – KLEINMANN Nancy, Corinne, Françoise | 18/08/2021 |
| FAVRET Vincent, Christophe – JOUVE Monia, Gabrielle, Céline           | 30/08/2021 |
| BATTEL André, Jean-Pierre – SAILLY Ingrid, Anne                       | 30/09/2021 |

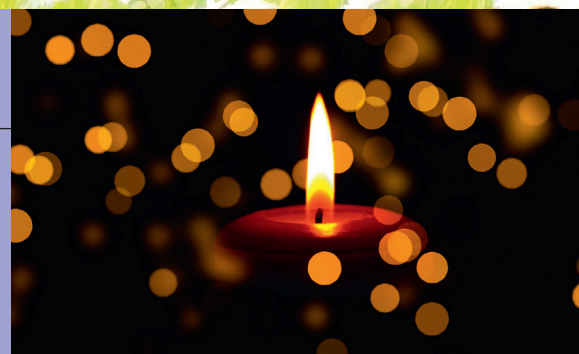
## Baptême Civil

|                              |            |
|------------------------------|------------|
| KIERZEK Arthur, Ayla, Lukasz | 11/09/2021 |
|------------------------------|------------|



## Décès

|                                                 |            |           |
|-------------------------------------------------|------------|-----------|
| AUDEMARD Louis, Henri                           | 14/08/2021 | Clarensac |
| BOUGAREL épouse RUIZ Josiane, Alix              | 19/09/2021 | Clarensac |
| ARJALAS Alain, Alphonse, Ernest                 | 24/09/2021 | Nîmes     |
| BENET épouse JOBART Jennifer, Jacqueline, Renée | 28/09/2021 | Toulon    |





# Numéros utiles

## LES NUMÉROS MUNICIPAUX

Accueil : ..... 04 30 06 53 21  
Cellule COVID-19 : ..... 04 30 06 53 13  
Police municipale : ..... 04 30 06 53 10

## LES NUMÉROS D'URGENCES

### TOUTES URGENCES

Numéro européen d'urgence : ..... 112  
Numéro d'urgence par SMS (en cas de difficulté pour appeler en confidentialité, ou pour les personnes sourdes et malentendantes) : ..... 114

### URGENCES MÉDICALES

SAMU : ..... 15  
SOS Médecin (24h/24h) : ..... 3624  
Centre antipoison de Marseille : ..... 04 91 75 25 25

### INCENDIE

Pompiers : ..... 18

### SÉCURITÉ

Police Secours : ..... 17  
Gendarmerie de Calvisson : ..... 04 66 01 20 07

SOS Enfants disparus : ..... 116 000  
Enfance maltraitée : ..... 119  
SOS Femme battue : ..... 04 66 86 85 51  
Violences conjugales : ..... 3919

### URGENCES SOCIALES

SAMU Social : ..... 115

## LES AUTRES NUMÉROS

ENEDIS Dépannage : ..... 09 72 67 50 30  
GRDF Urgence Sécurité : ..... 09 69 32 43 24  
Eau de Nîmes métropole : ..... 09 69 36 61 02  
SPIE (éclairage public) : ..... 08 00 00 50 66  
Déchèterie : ..... 04 66 02 54 54

## LES JOURS DE COLLECTE

### ORDURES MÉNAGÈRES

mardi et vendredi, à partir de 5h

### COLLECTE SÉLECTIVE

mercredi, à partir de 5h

Retrouvez  
vos commerçants,  
associations et  
professionnels de santé  
sur notre site internet !  
**www.clarensac.fr**

#### ASSOCIATIONS



#### COMMERCES



#### SANTÉ



**L'Écho** du Griffon



clarensac\_



@clarensac\_



facebook.com/clarensac

4

JOURNAL D'INFORMATION  
MUNICIPAL QUADRIMESTRIEL  
DE CLARENSAC - OCTOBRE 2021  
[www.clarensac.fr](http://www.clarensac.fr)